

QUELQUES RECOMMANDATIONS ...

- Il est plus facile de s'assurer quand on est en bonne santé.
- En cas d'antécédents médicaux, les questionnaires de santé peuvent être différents suivant les contrats.
- Vous pouvez prendre plusieurs contrats de prévoyance.
- Il est important de prendre le temps pour bien évaluer ses besoins.
- Toujours lire les exclusions, privilégier les Conditions Générales les plus claires possibles.
- Voyez plusieurs professionnels et n'hésitez pas à consulter un courtier.

